

Paris Terres d'Envol

Depuis le 1er janvier 2016, la Métropole du Grand Paris (MGP) fédère Paris et 11 groupements de communes appelés établissements publics territoriaux (EPT). Le Blanc-Mesnil fait partie de l'EPT « Paris Terres d'Envol », ensemble intercommunal de 8 villes qui compte près de 367 000 habitants.

Présentation du territoire

L'EPT Paris Terres d'Envol réunit 8 communes :

- Aulnay-sous-Bois
- Dugny
- Drancy
- Le Blanc-Mesnil
- Le Bourget
- Sevran
- Tremblay-en-France
- Villepinte

Ce qui représente près de 367 000 habitants (5% de la Métropole).

Fonctionnement

Les établissements publics territoriaux (EPT) et la Métropole du Grand Paris (MGP) prennent le **relais des anciennes intercommunalités** .

Les EPT et la MGP forment une intercommunalité à 2 niveaux .

La Métropole a des compétences d'élaboration et de planification des politiques publiques (niveau 1).

La Métropole et les EPT partagent des compétences de mise en œuvre et de gestion de ces politiques (niveau 2).

Compétences

Chaque EPT s'appuie sur un Conseil de territoire qui intègre de manière progressive et assume un**socle de 11 compétences obligatoires** :

- Assainissement de l'eau
- Politique de la ville
- Gestion des déchets ménagers et assimilés
- Plan local d'urbanisme intercommunal
- Plan climat air-énergie territorial
- Action sociale d'entretien territorial
- Emploi, formation, insertion
- Transports et mobilité
- Renouvellement urbain
- Réseaux de chaleur et de froid
- Équipements culturels et sportifs d'intérêt territorial

3 compétences sont partagées avec la Métropole depuis début 2017 :

- Aménagement de l'espace métropolitain
- Développement et aménagement économique
- Politique locale de l'habitat et du logement

Les compétences des anciennes communautés d'agglomérations sont reprises par les EPT sur leur ancien périmètre.

Les élus territoriaux

Le Conseil de territoire de Paris Terres d'Envol compte déormais **80 conseillers territoriaux** et siège à Aulnay-sous-Bois (ville la plus peuplée).

Le **bureau de territoire**, son **exécutif** est constitué d' **un président** (Bruno Beschizza, maire d'Aulnay-sous-Bois, réélu le 11 juillet 2020), de **16 vice-présidents** et de deux conseillers territoriaux délégués.

Pour garantir le respect des projets des villes membres du Conseil territorial, un **Conseil des maires** a été institué. Il se réunit tous les 15 jours.

Vos représentants blanc-mesnilois

- Thierry Meignen (conseiller métropolitain)
- Micaël Vaz (vice-président chargé du Nouveau programme national de renouvellement urbain et de l'habitat)
- Karim Boumedjane
- Patricia Bour
- Julien Carré
- Bo Han
- Carmen Hernandez-Hersemeule
- Bénédicte Lefèvre
- Brigitte Lemarchand
- Karine Meyer
- Jean-Marie-Musquet
- Karima Khatim
- Didier Mignot

Contact

Établissement public territorial Paris Terres d'Envol

4, allée des Écureuils 93420 Villepinte France 0 800 10 23 13

Mairie du Blanc-Mesnil

1, place Gabriel-Péri BP 10076 93156 Le Blanc-Mesnil cedex

Tél. 01 45 91 70 70

Horaires d'ouverture

09:00-12:30, 14:00-17:30

Mardi

14:00-17:30 Mercredi

09:00-12:30, 14:00-17:30

Jeudi

09:00-12:30, 14:00-17:30

Vendredi

09:00-12:30, 14:00-17:30

Samedi

09:00-11:45 Dimanche

Fermé

Dernier accès pour une prestation à 17h15.

Mairie annexe

2 bis, avenue lean-laurès 93150 Le Blanc-Mesnil

Horaires d'ouverture

Lundi

09:00-12:15, 13:30-17:15

Mardi

09:00-12:15, 13:30-19:45

Mercredi 09:00-12:15, 13:30-17:15

Jeudi

09:00-12:15, 13:30-17:15 Vendredi

09:00-12:15, 13:30-17:15 Samedi

Fermé

Dimanche

Fermé

Pour toute démarche, prendre un rendez-vous sur le formulaire en ligne.